

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2014

CHAPITRE 33

**MINISTERE DES
FORETS ET DE LA FAUNE**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	7
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2014	9
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	10
2.1.	PROGRAMME 960: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR FORET ET FAUNE	11
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	12
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	12
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	13
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	14
2.2.	PROGRAMME 961: AMENAGEMENT ET GESTION DURABLE DES RESSOURCES FORESTIERES	27
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	28
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	28
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	28
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	30
2.3.	PROGRAMME 962: SÉCURISATION ET VALORISATION DES RESSOURCES FAUNIQUES ET DES AIRES PROTÉGÉES	36
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	37
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	37
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	38
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	41
2.4.	PROGRAMME 963: VALORISATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES LIGNEUSES ET NON LIGNEUSES	46

2.4.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	47
2.4.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	47
2.4.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	48
2.4.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	50
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	57
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	59
3.2.	LEÇONS APPRISES	59
3.3.	PERSPECTIVES	59

NOTE EXPLICATIVE

En 2007 le Cameroun effectue une avancée indéniable dans la modernité à travers l'adoption le 27 décembre, de la loi portant Régime Financier de l'Etat. Cette « Constitution financière » introduit dans l'administration la gestion axée sur les résultats à travers le budget programme. En prélude au basculement dans ce nouveau mode gestion le 1^{er} janvier 2013, la documentation budgétaire accompagnant le projet de loi de finance s'enrichie du Projet de Performance des Administrations (PPA). Ce document élaboré par chaque département ministériel ou institution, présente les programmes avec des objectifs assortis d'indicateurs de performance.

Par application de l'article 22 alinéa 3 de la loi de 2007, « le projet de loi de règlement est accompagné des rapports annuels de performance des administrations rédigés par les ordonnateurs principaux » et qui rendent compte de la performance projetée dans les PPA. Ainsi, en 2014, les premières évaluations de l'exécution du budget par programme ont eu lieu à travers la production par tous les départements ministériels des rapports annuels de performance de l'exercice 2013.

A cet effet, les pouvoirs politiques dans leur ensemble ont pu apprécier la mise en œuvre des programmes dans les départements ministériels. La Chambre des Comptes de la Cour Suprême à travers son avis sur le projet de loi de règlement et le parlement pendant l'examen de la loi de règlement pendant la session budgétaire.

En cette deuxième année d'élaboration des Rapports annuels de performance où l'exercice a été étendu aux institutions, l'accent est mis sur l'amélioration qualitative du document notamment au niveau du renseignement de la performance technique des administrations, dans le respect de ses trois parties :

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2014;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2014 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

La vision du sous-secteur des forêts et de la faune se décline ainsi qu'il suit : « ***Pour un Cameroun écologiquement viable, dont les forêts et la faune contribuent de manière durable et soutenue au développement économique, social et culturel*** ».

Cette vision du sous-secteur des forêts et de la faune projette l'image d'un Cameroun vert, écologiquement viable et économiquement prospère, qui assure la conservation de sa diversité biologique et une utilisation rationnelle des ressources naturelles pour les générations actuelles et futures.

Cette Vision s'arrime aux orientations stratégiques contenues dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE). Elle s'articule autour de quatre (4) piliers principaux :

- le développement des productions forestières et fauniques ;
- l'amélioration du cadre de vie en milieu rural ;
- la gestion durable des ressources naturelles ;
- l'amélioration du cadre institutionnel.

Pour réaliser la vision définie ci-dessus au cours de la période 2013-2015, les axes et objectifs stratégiques ci-après ont été retenus :

Axes stratégiques	Objectifs stratégiques
Amélioration de la gestion durable des forêts	- Sécuriser et gérer durablement l'espace forestier
Sécurisation et valorisation des ressources fauniques et des aires protégées	- Sécuriser les aires protégées et valoriser durablement les ressources fauniques
Valorisation des ressources forestières	- Promouvoir le développement et la transformation des ressources ligneuses et non ligneuses
Amélioration de la gestion et de la gouvernance du sous-secteur	- Renforcer les capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles dans la mise en œuvre des activités du sous-secteur

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Aux termes du décret n°2005/099 du 06 avril 2005, portant organisation du Ministère des Forêts et de la Faune, modifié et complété par le décret n° 2005/495 du 31 Décembre 2005, le Ministre des Forêts et de la Faune est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière de forêt et de faune.

A ce titre, il est responsable :

- de la gestion et de la protection des forêts du domaine national ;
- de la mise au point et du contrôle de l'exécution des programmes de régénération, de reboisement, d'inventaire et d'aménagement des forêts ;
- du contrôle du respect de la réglementation dans le domaine de l'exploitation forestière par les différents intervenants ;
- de l'application des sanctions administratives lorsqu'il y a lieu ;
- de la liaison avec les organismes professionnels du secteur forestier ;
- de l'aménagement et de la gestion des jardins botaniques ;
- de la mise en application des conventions internationales ratifiées par le Cameroun en matière de faune et de chasse.

En application des dispositions de l'article 22 du Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant réorganisation du Gouvernement, le Ministère des Forêts et de la Faune est également chargé :

- de l'aménagement et la gestion des aires protégées ;
- de l'inventaire et la protection de la faune et de la flore ;
- du suivi des organisations sous régionales s'occupant de la préservation de l'écosystème sous régional en liaison avec les départements ministériels concernés.

Par ailleurs, il assure la liaison entre le Gouvernement et l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT) et la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) en relation avec le Ministère des Relations Extérieures.

Il assure la tutelle de l'Agence Nationale de Développement des Forêts (ANAFOR), de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts de Mbalmayo (ENEF), de l'Ecole de Faune de Garoua (EFG), du Centre spécialisé de Promotion du Bois de NKOLBISSON (CPB) ainsi que la liaison avec l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture en ce qui concerne la forêt.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Les quatre (4) programmes du Ministère des Forêts et de la Faune ont été mis en œuvre dans un environnement marqué par les principaux éléments de contexte suivants :

- La stratégie du sous-secteur forêts et faune, adoptée conformément aux orientations du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE). Quatre axes stratégiques y ont été définis pour améliorer la gestion de la biodiversité, afin de contribuer à la croissance et la création d'emplois dans un contexte de développement durable ;

- Le nouveau régime financier de l'Etat qui consacre la gestion axée sur les résultats ;
- Le plan d'actions prioritaires du MINFOF et le Cadre de Dépenses à Moyen terme ;
- L'élaboration du premier budget programme 2013-2015 ;
- Le développement des outils de mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Volontaire (APV-FLEGT) ;
- La décentralisation à travers le transfert de certaines compétences de l'Etat aux collectivités territoriales décentralisées ;
- La revue institutionnelle du secteur forestier réalisée en 2000 qui a permis de positionner l'administration uniquement dans ses missions de pilotage et de régulation, la fonction de production ayant été confiée exclusivement au secteur privé pour la création de la richesse ;
- La troisième année de mise en œuvre du Plan d'Action d'Urgence pour la Sécurisation des Aires protégées ;
- L'implication des communautés dans la gestion des ressources fauniques ;
- L'appui des partenaires à l'aménagement des aires protégées ;
- La décentralisation de la mise en œuvre des infrastructures ;
- L'enclavement/éloignement des zones de construction des bases vie et de postes avancés des zones ;
- L'insécurité dans la partie septentrionale et la bande est du territoire national, ayant conduit la mise au rouge du bassin du lac Tchad par les pays de l'Union Européenne ;
- La menace de l'épidémie d'Ebola ;
- Le conflit sur l'utilisation de l'espace rural, Empiètement des aires protégées (mines, transhumance, agriculture, villages...) ;
- L'existence d'un Plan d'Industrialisation du Secteur Bois (PISB) et d'un Plan National de Développement des Produits Forestiers Non Ligneux (PND-PFNL) ;
- L'organisation et l'opérationnalisation du « Marché Intérieur du Bois » (MIB) ;
- La restructuration du Centre de Promotion du Bois de Yaoundé ;
- L'appui et l'accompagnement au développement des institutions de formation, des artisans de bois/PME et Industriels ;
- L'élaboration des axes de solutions pertinentes en vue du développement de la stratégie de transformation plus poussée du bois ;
- La mise en place des mécanismes essentiels aux fins de capter les informations statistiques des ressources ligneuses et non ligneuses ;
- La mise en place progressive des normes liées à la transformation du bois/grume ;
- La participation aux foires nationales et internationales ;
- L'existence d'un Projet Pilote de Gestion du Bois Energie et de Reboisement dans les Régions de l'Extrême-Nord et Nord du Cameroun ;
- La mise en place d'une assistance technique sur les questions de la transformation des Produits Forestiers à la Direction de la Promotion et de la Transformation des Produits Forestiers (DPT) ;

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2014

1.4.1. Performance technique des programmes du MINFOF en 2014

Le taux de réalisation technique des programmes obtenu au 31 décembre 2014 est de 94,87 %. Sur les dix-huit (18) actions programmées, trente-deux (32) résultats étaient attendus et les scores obtenus se présentent de la manière suivante :

- vingt (20) indicateurs ont atteint ou dépassé leurs objectifs fixés à 100 % ;
- dix (10) indicateurs sont à la phase d'achèvement ; et
- deux (2) indicateurs n'ont pas atteint leurs objectifs :
 - o le premier est lié aux difficultés d'évaluation des pourcentages des recettes forestières investies dans les projets de développement, dont 70 % devraient être destinés aux actions de développement ;
 - o le second est conditionné par la mise en œuvre des plans de gestion dans les zones d'intérêts cynégétiques (ZIC) dont le taux réel d'exécution sera capitalisé à la fin de la saison cynégétique 2014-2015.

Les programmes affichent les taux de performance technique de :

- Programme 961 : 91,85 %
- Programme 962 : 84,01 %
- Programme 963 : 109,55 %
- Programme 960 : 94,07 %.

1.4.2. Performance financière des programmes du MINFOF en 2014

Chapitre 33	Dotation initiale		Crédits consommés		Taux de consommation	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
961	9 146 166 000	6 446 166 000	4 530 555 281	4 415 905 281	51,84	62,29
962	4 975 687 000	4 975 687 000	2 180 589 283	2 146 328 922	52,91	52,08
963	2 423 693 219	2 423 693 219	1 103 498 585	1 103 058 585	90,88	90,84
960	3 978 953 781	3 978 953 781	3 783 758 864	3 767 879 551	92,60	92,21
TOTAL	20 524 500 000	17 824 500 000	11 598 402 013	11 433 172 339	72,06	74,36

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 960

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE
SOUS-SECTEUR FORET ET FAUNE

Responsable du programme

SONE SIMON PIERRE
Directeur des Affaires Générales du MINFOF

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Accroître et améliorer les capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles des acteurs au développement du SSFF	
Indicateur	Intitulé:	Taux de rendement dans la mise en oeuvre des activités du sous-secteur.
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	75.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	100.0
	Année cible:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DU SOUS SECTEUR Action 02: ETUDES STRATEGIQUE ET PLANIFICATION AU MINFOF Action 03: GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRES DU MINFOF Action 04: DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINFOF Action 05: AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINFOF Action 06: DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES Action 07: DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINFOF Action 08: CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINFOF Action 09: CONSEIL JURIDIQUE Action 10: COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINFOF Action 11: GESTION DES RESSOURCES DES DOCUMENTAIRES AU MINFOF Action 12: PARTENARIATS ET SUIVI DES PROGRAMMES	
DOTATIONS INITIALES	AE 3 978 953 781	CP 3 978 953 781
RESPONSABLE DU PROGRAMME	SONE SIMON PIERRE, Directeur des Affaires Générales du MINFOF	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du Programme 960 en 2014 est marquée par :

- le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE)
- la Stratégie du Sous-secteur Forêt et Faune (SSFF);
- la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat.
- la loi n° 2013/017 du 16 décembre 2013 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2014;
- l'opérationnalisation effective du nouveau régime financier de l'Etat (RFE) ;
- la mise en place des nouveaux mécanismes de gestion du budget d'investissement public, notamment des marchés publics ;
- la maîtrise approximative du nouveau régime financier plombant l'exécution budgétaire;

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

Le taux de réalisation du Programme 960 obtenu au 31 décembre 2014 est de **94,07 %**. Sur les douze(12) actions programmées, douze (12) résultats étaient attendus et les scores obtenus se présentent de la manière suivante :

- Six (6) indicateurs ont atteint un score de plus de 100 % de réalisation ;
- Six (6) indicateurs non atteints présentent respectivement les scores de 95,83 %, 60,93 %, 56 %, 80 %, 96,87 % et 94,8 %.

En effet, l'objectif global du Programme 960 est d'accroître et améliorer les capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles des acteurs au développement du sous-secteur forêt et faune. Il s'agit entre autre :

- de coordonner la mise en œuvre de la stratégie forêt et faune ;
- de développer et diversifier les partenariats ;
- de renforcer les mécanismes de suivi-évaluation ;
- de satisfaire les besoins du sous-secteur en ressources humaines compétentes ;
- de gérer les ressources financières et matérielles avec efficacité ;
- d'améliorer le climat des affaires dans le sous-secteur.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	94,07 %	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	94,87%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 4 134 196 372	CP 4 134 196 372
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -155 242 591	Ecart CP -155 242 591
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 4 040 847 978	CP 2 548 517 708
TAUX DE CONSOMMATION	97,76 %	61,6 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<ul style="list-style-type: none"> - Faible appropriation des modalités d'exécution du Budget Programme ; - Les différentes liées à la mise en œuvre de la réforme des Marchés Publics. 	
PERSPECTIVES 2015	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de la mise en œuvre des actions du programme; - Renforcement des capacités techniques et matérielles des différents acteurs des programmes techniques . 	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DU SOUS SECTEUR									
OBJECTIF	Coordonner la mise en oeuvre de la stratégie forêt et faune								
Indicateur	Intitulé:	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 95,83%	
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2013							
	Valeur de référence:	60.0							
	Année cible:	2016							
	Valeur Cible	85.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	23 sessions statutaires tenues							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	851 000 000	851 000 000	787 627 018	787 627 018	787 627 018	771 546 857	100 %	98 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Intégration de la logique de Planification – Programmation - Budgétisation et Suivi-évaluation (PPBS).								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Planification et programmation sous-sectorielle des activités ; - Mise en œuvre de la stratégie de communication du MINFOF ; - Organisation et tenue de : <ul style="list-style-type: none"> o quatre (4) Comités PPBS o trois (3) Comités de Programmes des Fonds Spéciaux ; o trois (3) Comités de pilotage du Fonds Commun PSFE ; o treize (13) Réunions de coordination. 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les conflits de calendrier avec d'autres administrations n'ont pas permis la tenue de toutes les instances de coordination planifiées								
Perspectives 2015	Amélioration du dispositif de mise en œuvre du pilotage.								

Action 02 ETUDES STRATEGIQUE ET PLANIFICATION AU MINFOF

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense							
Indicateur	Intitulé:		Documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		75.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0				100%	
Réalisation exercice (Résultat technique):		-PAP 2015-2019 validé et transmis au MINEPAT pour suite de la procédure -CDMT validé par le Comité PPBS -RAP traduit et inséré dans PROBMIS -PPA finalisé						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	7 000 000	7 000 000	6 949 994	6 949 994	6 949 994	6 949 994	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La finalisation de la stratégie du secteur rural ;							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration des documents de planification et de programmation : <ul style="list-style-type: none"> o Programme Annuel de Performance 2015 – 2019 ; o Cadre de Dépenses à Moyen Terme 2015-2017 ; o Rapport Annuel de Performance 2013 ; o Projet de Performance des Administrations 2015. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)								
Perspectives 2015	<ul style="list-style-type: none"> - L'actualisation de la stratégie du sous-secteur forêt et faune ; - Respect du calendrier de la chaîne PPBS. 							

Action 03 GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRES DU MINFOF

OBJECTIF	Assurer une bonne exécution financière des programmes							
Indicateur	Intitulé:		Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 60,93%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		64.55999755859375					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		60,93 %						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	449 500 000	449 500 000	399 361 666	399 361 666	399 361 666	391 443 577	100 %	98 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Anticipation à la préparation des CDMT des programmes et des PPA; - Développement d'une plate-forme d'interconnexion numérique entre les services centraux, les services déconcentrés, les partenaires et les aires protégées. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation du budget de l'exercice 2015; - Gestion informatisée du courrier et de la documentation; - Audit et évaluation des performances des services du MINFOF. - Accréditation des responsables des structures; - Déploiement du logiciel PROBMIS de gestion financière intégrée et d'un logiciel de gestion intégrée des équipements et des infrastructures. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Démarrage tardif des procédures de passation des marchés ; - Opérationnalisation tardive de l'application PROBMIS ; - Extension de l'application PROBMIS et formation des personnels des programmes à l'utilisation de l'application. 							
Perspectives 2015	- Améliorer l'exécution financière des activités planifiées							

Action 04 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINFOF

OBJECTIF	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques								
Indicateur	Intitulé:		Annuaire statistique produit annuellement					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 56%	
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		15.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		60.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		56%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	13 000 000	13 000 000	12 974 999	12 974 999	12 624 999	12 624 999	97,3 %	97,3 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un observatoire des forêts, de la faune et des produits forestiers dans le cadre du volet 2 du Projet C2D; - Assistance technique de la GIZ et de l'INS pour le développement d'un système d'information statistique du sous-secteur, notamment la phase pilote dans les Régions du Sud-Ouest et de l'Est. 								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche de collecte élaborée ; - Données collectées dans deux (2) Régions ; 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Démarrage tardif des activités du C2D								
Perspectives 2015	Opérationnalisation de l'Unité Statistique de concert avec la GIZ, l'INS et le projet C2D.								

Action 05 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINFOF

OBJECTIF	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats							
Indicateur	Intitulé:		Proposition de personnel disposant d'un poste de travail fixé				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 86,04%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		50.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		86,04%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	563 453 781	563 453 781	554 644 699	554 644 699	504 099 953	488 257 049	90,9 %	88 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Les services ne disposent pas assez d'infrastructures et d'équipements adéquats.							

<p>ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)</p>	<p>1-immeuble siège du MINFOF</p> <ul style="list-style-type: none"> - Marché attribué - Avance de démarrage de 20 % consentie - Installation du chantier achevé, - Rapport du Bureau de Contrôle Technique recruté sur la conception du projet avant démarrage travaux de terrassement <p>2-Immeuble COMIFAC</p> <ul style="list-style-type: none"> - APS et APD approuvés - Attente production par Bureau d'Etude architecturale du PEO et du DCE en vue lancement appel d'offres pour recrutement : <ul style="list-style-type: none"> • Entreprise des travaux ; • Bureau de contrôle technique <p>3-AUTRES CONSTRUCTIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> - DDRFOF Adamaoua : DDRFOF Adamaoua : gros œuvres achevés <p>DD KUPE MUANENGUBA :</p> <ul style="list-style-type: none"> -travaux en cours <p>Postes avancés dans certaines Aires Protégées :</p> <p>Travaux en cours</p> <p>Bases-vie dans certaines Aires Protégées :</p> <p>Travaux en cours.</p> <p>B- EQUIPEMENTS:</p> <p>Services Centraux</p> <ul style="list-style-type: none"> - 02 fauteuils en cuir - 0 4 Ecrans plasma - 100 m de rideau et voile - 912 tenues <p>-livraison armes imminente</p> <p>-Acquisition équipement complet de menuiserie et d'outils de coupe pour formation des artisans au CPB</p> <p>-Acquisition matériel informatique pour les services</p> <p>-Acquisition matériel roulant pour les services:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 16 Véhicules de terrain acquis -15 Motos tout terrain -03 Hors-bords -08 Ordinateurs <p>-02 Clôtures pour sécurisation des DRFOF du Centre et du Sud-Ouest</p>
<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Quatre (4) Délégations Régionales construites et achevées (Centre, Sud, Est, Ouest) sur financement C2D ont fait l'objet d'une réception officielle par le MINFOF; - Acquisition des équipements pour les Ecogardes
<p>Perspectives 2015</p>	<p>Poursuite des travaux d'amélioration du cadre de travail.</p>

Action 06 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF	Accroître qualitativement les ressources humaines au							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du cadre organique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		75.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 708 000 000	1 708 000 000	1 689 940 868	1 689 940 868	1 689 940 868	238 730 970	100 %	14,1 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Reprise des recrutements du personnel du Corps des eaux et Forêts par le MINFOPRA ; - Refonte du système de gestion des ressources humaines de l'Administration. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Préparation militaire spéciale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation civique et militaire de 167 Ecogardes aux techniques militaires supérieures au Camp du Bataillon des Troupes Aéroportées de KOUTABA (BTAP) ; - Mise en place d'un Comité « ad hoc » chargé de l'organisation de la formation civique et militaire, d'avancement en attribut de grade ; - Promotion de l'action sociale et lutte contre le VIH et le SIDA ; <p>Recrutement et Formations</p> <ul style="list-style-type: none"> - imprégnation et prise en main de 279 personnels nouvellement recrutés; - 40 Ecogardes formés à l'Ecole de Faune de Garoua; - 10 Formateurs des formateurs encadrés au Centre de Promotion de Bois de Yaoundé; - 33 personnels formés en technique de liquidation des droits à pension; - 21 Ingénieurs des Eaux et Forêts formés en déontologie de rédaction administrative à l'ENAM. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un comité d'assainissement du fichier solde ; - Recensement du personnel du MINFOF ; - Traitement des nouvelles données sur le personnel. 							
Perspectives 2015	Poursuite de l'assainissement du fichier solde du personnel.							

Action 07 DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINFOF

OBJECTIF	Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du MINFOF							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatiques				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		40.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		100%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	21 000 000	21 000 000	19 119 998	19 119 998	18 426 163	16 619 953	96,4 %	84,3 %

Action 08 CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINFOF

OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement et la performance des services							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports de mission				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		60.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		90.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	83 000 000	83 000 000	71 234 798	71 234 798	71 234 798	71 234 798	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Selon une étude de l'ONG FODER, la perception de corruption des acteurs dans le sous-secteur forêts-faune a baissé de 6,44 % à 5,83 % ; - Evaluation des performances des services du MINFOF ; - Mise en œuvre de l'Initiative à Résultats Rapides (IRR) dans toutes les Régions. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - 15 sur 15 services audités ; - Poursuite des activités informelles et d'exploitations illégales dans le sous-secteur des forêts et de la faune ; - Opérationnalisation de la cellule de lutte contre la corruption ; - Traitement des différents actes de dénonciations et propositions des sanctions ; - Développement des normes de service devant servir de référence pour l'évaluation des performances ; - Renforcement des capacités des structures chargées du contrôle ; - Conduite des activités d'information, d'éducation et de sensibilisation sur les méfaits de la corruption tant à l'intérieur de l'Administration qu'en direction de l'ensemble des acteurs concernés ; - Développement et mise en œuvre d'un système de motivation et de sanction. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Vulgarisation du document sur les bonnes pratiques de l'Agent Probe du MINFOF ; - Vulgarisation du document du Contrôleur Forestier 							
Perspectives 2015	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le fonctionnement et la performance des services; - Réduire les opportunités de corruption dans le sous-secteur forêt et faune. 							

Action 09 CONSEIL JURIDIQUE

OBJECTIF	Veiller au respect des droits et règlements							
Indicateur	Intitulé:		Proposition de projets de texte élaborés dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		60.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	38 000 000	38 000 000	12 256 749	12 256 749	12 256 749	12 256 749	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion et vulgarisation de la culture juridique; - Adoption des textes réglementaires 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - 12/12 avis donnés conformément aux sollicitations des directions techniques; - 3/3 projets d'accord mis en forme; - 77/77 procédures judiciaires suivies en cours dans les tribunaux. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)								
Perspectives 2015	- Renforcement des capacités des personnels du MINFOF en procédures judiciaires et en suivi du contentieux.							

Action 10 COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINFOF

OBJECTIF	Accroître la visibilité des actions menées							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 96,87%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		70.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		96,87%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	101 000 000	101 000 000	459 042 794	459 042 794	421 239 983	418 809 975	91,8 %	91,2 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Production des magazines et des émissions spécialisées; - Diffusion des supports de communication. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - 52/52 émissions radio diffusées - 4/4 MINFOF Newsletters publiées; - 2/2 Lettres Verte ; - 2/2 documentaires avec la CRTV ; - 2/4 sommiers des infractions publiés. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)								
Perspectives 2015	<ul style="list-style-type: none"> - Couverture médiatique des activités du Ministère; - Animation des sites internet du Ministère. 							

Action 11 GESTION DES RESSOURCES DES DOCUMENTAIRES AU MINFOF

OBJECTIF	Améliorer la gestion des ressources documentaires							
Indicateur	Intitulé:		Proposition de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 94,8%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		30.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		42,66% (16 000 ml/37 500ml)						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	43 000 000	43 000 000	35 998 059	35 998 059	35 998 059	35 998 059	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Développement d'un système d'archivage; - Informatisation de la gestion du courrier dans les services centraux; - Gestion des ressources documentaires. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Un service sur onze dispose d'un système fonctionnel d'archivage et a assuré le traitement de 16 000 mètres linéaires sur 37 500 mètres linéaires d'archives soit 42,66 % dans les services centraux du MINFOF.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Appui financier du Fonds Commun PSFE et de la GIZ-ProPSFE à la réalisation d'un système d'archivage au MINFOF							
Perspectives 2015	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la mise en place du système d'archivage dans trois (3) Délégations Régionales Pilotes (Centre, Sud et Est) - Revoir l'indicateur de l'activité. 							

Action 12 PARTENARIATS ET SUIVI DES PROGRAMMES

OBJECTIF	Développer, diversifier les partenariats et les mécanismes de suivi-évaluation							
Indicateur	Intitulé:		Volume de financements mobilisés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 144%	
	Unité de mesure		Mds					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		24.5					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		32.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		36 975 734 397 F.CFA						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	101 000 000	101 000 000	85 044 730	85 044 730	85 044 730	84 544 730	100 %	99,4 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Développement et renforcement des mécanismes de suivi-évaluation de la Stratégie du Sous-Secteur, du PAP et du CDMT, du PPA et de la Feuille de Route; - Organisation de la stratégie de renégociation des financements avec les Partenaires Techniques et Financier pour l'arrimage au Budget Programme 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi-évaluation des activités des ONG nationales et internationale en vue d'évaluer leur contribution au sous-secteur ; - Participation aux foras et rencontres nationales, sous régionales et internationales ; (préciser) - Mission de suivi-évaluation des projets sous-tutelle ; (à quantifier) - Elaboration de quatre (4) documents de planification.(SSFF, PAP, CDMT,PPA) <p>Financements publics mobilisés : 24,5 milliards de FCFA:</p> <ul style="list-style-type: none"> o Fonds Spécial de Développement Forestier (FSDF) : 3.067.812.615 F.CFA o Fonds Spécial de Protection de la Faune (FSPF) : 343 220 000 F.CFA o Budget de Fonctionnement (BF) : 12.954.000.000 F.CFA o Budget d'Investissement Public (BIP): 3,5 milliards o Fonds Commun PSFE (FC): 8.200.701.782 F.CFA <p>Financements des Partenaires Techniques Financiers et Projets mobilisés : 5,5 milliards de FCFA :</p> <ul style="list-style-type: none"> o PAGFF - MINEPAT o PSMNR: 620,5 millions o BOIS ENERGIE: 485 millions o NGOYLA MINTOM (Banque Mondiale): 750 millions o C2D : 7.018.000.000 F.CFA <p>Soit au total trente-sept (37) milliards de FCFA de financements mobilisés.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les ressources mobilisées permettent une meilleure mise en œuvre des activités de tous les Programmes du Ministère des Forêts et de la Faune							
Perspectives 2015	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration des protocoles d'entente; - Mise en place des plateformes de collaboration avec les partenaires en vue de la mobilisation des financements. 							

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 961

AMENAGEMENT ET GESTION DURABLE DES RESSOURCES
FORESTIERES

Responsable du programme

MFOU'OU MFOU'OU BRUNO
Directeur des Forêts

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Gérer durablement les forêts	
Indicateur	Intitulé:	Recettes fiscales et parafiscales de la gestion forestière
	Unité de mesure	Mds
	Valeur de référence:	20.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	24.0
	Année cible:	2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: AMÉNAGEMENT DES FORÊTS Action 04: APPROVISIONNEMENT LÉGAL DES MARCHÉS Action 05: GESTION PARTICIPATIVE DES RESSOURCES FORESTIÈRES Action 07: REBOISEMENT ET RÉGÉNÉRATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES	
DOTATIONS INITIALES	AE 9 146 166 000	CP 6 446 166 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MFOU'OU MFOU'OU BRUNO, Directeur des Forêts	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 961 se veut être le point de départ et surtout le point d'ancrage de la gestion des forêts camerounaises. Les études réalisées ces dernières années démontrent une tendance au recul du couvert forestier, d'où l'importance de la sécurisation et de la mise en valeur des forêts à travers leur gestion durable.

Ce programme se décline en quatre (04) actions dont la mise en œuvre vise pour l'essentiel, l'aménagement et le renouvellement des ressources forestières, ainsi que l'accroissement des recettes issues de leur exploitation pour les cinq (05) prochaines années afin de passer de 18 milliards de FCFA à plus de 24 milliards de FCFA.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

--	--

Le taux de réalisation du Programme 961 obtenu au 31 décembre 2014 est de **98,31 %**. Sur les quatre (4) actions programmées, six (6) résultats étaient attendus et les scores obtenus se présentent de la manière suivante :

- quatre (4) résultats ont atteint ou dépassé leurs objectifs fixés à 100 % ;
- un résultat a été réalisé à 91,58%, et ;
- un (1) résultat n'a pas atteint son objectif en raison des difficultés liées à l'évaluation des pourcentages des recettes forestières investies dans les projets de développement dont 70 % devrait être destiné aux actions de développement.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	22 943 995 107 F.CFA	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 9 102 729 218	CP 6 402 729 218
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 43 436 782	Ecart CP 43 436 782
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 5 909 495 503	CP 6 237 173 958
TAUX DE CONSOMMATION	64,9 %	97,4 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<ul style="list-style-type: none"> - Les recettes issues des ventes aux enchères publiques ont augmenté; - Certaines recettes qui n'étaient pas prises en compte ont été capitalisées 	
PERSPECTIVES 2015	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamiser les mécanismes permettant de capter toutes les informations relatives aux recettes fiscales et para fiscales de l'exploitation forestière; - Poursuivre et intensifier la lutte contre l'exploitation illégale des produits forestiers. 	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 AMÉNAGEMENT DES FORÊTS								
OBJECTIF	Maintenir le potentiel forestiers							
Indicateur	Intitulé:		Superficie sous aménagement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		ha					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		5306932.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		7252000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		24373,79 ha (800 millions de FCFA accordés pour la réalisation de 2000 ha de plantation)					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	4 682 166 000	4 682 166 000	4 679 166 000	4 679 166 000	4 348 323 853	4 828 859 920	92,9 %	103,2 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>La naissance de nouvelles problématiques de gestion du foncier, liées à la mise en œuvre des projets structurants, au développement des agro-industries et à l'exploitation minière. Les implications majeures sont les suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les conflits des spéculations forestières, agricoles et minières ; - Le déclassement de certaines concessions forestières au profit des spéculations plus intéressantes pour l'Etat. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Conduite des opérations de classement des UFA 10-066, 08-001, 08-007 B, 08-008, 09-029 B, 11 009 et 11 010 (sup : 260 916 ha) et des Forêts communales d'Ebolowa I et II et Ndemnam (total sup : 50889 ha). Une superficie finale de 259 121 ha a été proposée dans les projets de décrets de classement transmis dans les Services du Premier Ministre; - Suivi des activités d'aménagement de 85 UFA et 11 Forêts Communales ainsi que de la gestion de 117 Forêts Communautaires ; - Un schéma Directeur d'aménagement des mangroves a été élaboré et transmis au MINEPAT. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Les ressources financières ont été mobilisées à temps et les budgets disponibles ont permis de couvrir l'activité ; - Les acteurs se sont approprié les principes de gestion durable. 							
Perspectives 2015	Poursuivre le classement et la gestion durable des forêts du domaine forestier permanent.							

Action 04 APPROVISIONNEMENT LÉGAL DES MARCHÉS

OBJECTIF	Accroître la production de bois légal							
Indicateur	Intitulé:		Volume de bois légal mis sur le marché				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 91,57%	
	Unité de mesure		m3					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		2300000.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		3300000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2747380 m3					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	4 305 000 000	1 605 000 000	4 276 438 927	1 576 438 927	1 455 852 106	1 313 143 326	34 %	83,3 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'engorgement du port autonome de Douala ayant entraîné la réduction des exportations de bois et par conséquent, le ralentissement de la production.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Attribution de 49 ventes de coupes ; - Attribution de 78 PAO pour les UFA et 11 PAO pour les forêts communales pour un volume total de 11 millions de m³ - Délivrance des documents sécurisés d'exploitation : <ul style="list-style-type: none"> o 783 Carnets DF10 ; o 439 Carnets entrée usine ; o 1520 Lettres de voiture pour le transport des bois débités des Unités industrielles de transformation ; o 152 Lettres de voiture pour le transport des bois débités des forêts communautaires ; o 6728 lettres de voiture pour le transport des grumes - Compilation des statistiques de production de 78 UFA, 11 forêts communales, 49 Ventes de Coupe et 117 forêts communautaires; - Poursuite du développement du SIGIF dans le cadre de la mise en œuvre de l'APV/FLEGT. - Réalisation de 70 missions de contrôles de l'exploitation illégale de bois et des opérations coup de poing - Suivi du contentieux forestier : <ul style="list-style-type: none"> o 01 sommier des infractions est publié trimestriellement ; o 02 sessions de comités de lecture des rapports de la BNC; - L'enveloppe globale des taxes issues de l'exploitation forestière s'élève à 22 943 995 107FCFA : <ul style="list-style-type: none"> o Redevance Forestière Annuelle : 17 114 997 914 FCFA o Taxe d'abattage : 3 659 800 000 FCFA <p>Ventes aux Enchères Publiques : 2 169 197 193 FCFA</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Retard dans l'édition et la réception des documents sécurisés - Perturbations climatiques qui ne facilitent pas l'exploitation forestière - Plusieurs permis d'exploitation du bois d'œuvre attribués n'ont pas été exploités - L'exploitation forestière est sélective et dépend fortement des commandes faites aux opérateurs économiques. Plusieurs essences autorisées ne sont pas exploitées - Les ressources financières ont été mobilisées à temps et les budgets disponibles ont permis de couvrir l'activité 							

Perspectives 2015	<ul style="list-style-type: none">- Poursuivre l'édition des documents sécurisés- Poursuivre l'attribution des titres d'exploitation forestière (UFA, Forêts Communales, forêts communautaires, Ventes de coupe...)- poursuivre la collecte et la compilation des statistiques forestières;- Mise en place de l'observatoire de la filière bois et des produits forestiers à travers le projet C2D-PSFE2.
-------------------	--

Action 05 GESTION PARTICIPATIVE DES RESSOURCES FORESTIÈRES

OBJECTIF	-Appuyer les communes et les communautés dans la gestion forestière							
Indicateur	Intitulé:	Superficie des forêts communales en production					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 122,71%	
	Unité de mesure	ha						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	346659.0						
	Année cible:	2016						
	Valeur Cible	1050000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	283 352 ha de forêts communales (PAO sur 11 044 ha)						
Indicateur	Intitulé:	Pourcentage des recettes issues de l'activité forestière, destinées aux communes et communautés et investies dans les projets de développement					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 60%	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	10.0						
	Année cible:	2016						
	Valeur Cible	50.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	20 % des recettes forestières investi dans les projets de développement						
Indicateur	Intitulé:	Superficie des forêts communautaires en production					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 139,76%	
	Unité de mesure	ha						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	900000.0						
	Année cible:	2016						
	Valeur Cible	1600000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	611750 ha de forêts communautaires (CAE sur 23 750,03 ha)						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	17 000 000	17 000 000	12 390 000	12 390 000	11 990 000	10 990 000	96,8 %	88,7 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - 306 forêts communautaires avec Plan simple de gestion approuvé pour une superficie totale de 933 457 ha ; - Délivrance de 117 certificats annuels d'exploitation (CAE) pour l'exploitation de 117 forêts communautaires ; - Suivi de la mise en œuvre des plans simples de gestion de 117 forêts communautaires ; - suivi du processus de classement de 02 forêts communales ; - sensibilisation de 46 communes à la gestion forestière dans le cadre de la mise en œuvre de l'arrêté 0076 sur l'utilisation des recettes issues de l'exploitation forestière et faunique. 							

<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les actions entreprises par les services du MINFOF pour encadrer les communautés dans la gestion des forêts communautaires ont entraîné une augmentation de demande de CAE - L'accompagnement des forêts communautaires a tout de même connu un ralentissement des appuis financiers de l'administration à cause du gel du projet RIGC dont le dossier est en instruction au tribunal criminel spécial ; - Des indicateurs ont été reformulés ; - L'Arrêté conjoint n°076/MINATD/MINFI/MINFOF du 26 juin 2012, fixant les modalités de planification, d'emploi et de suivi de la gestion des revenus provenant de l'exploitation des ressources forestières et fauniques destinées aux communes et aux communautés villageoises riveraines, impose qu'une partie de ces revenus soit investie dans les projets de développement. Une évaluation faite n'a pas permis de déterminer le pourcentage réellement utilisé pour les actions de développement car : <ul style="list-style-type: none"> < des disfonctionnements ne permettent pas d'assurer la traçabilité des fonds rétrocédées aux communes et communautés. En effet, dans les virements effectués par les percepteurs aux receveurs municipaux, la part représentant le pourcentage de la redevance forestière annuelle n'est pas spécifiée ; < des lenteurs sont observées dans la mise à disposition des fonds. En vertu du principe de l'unicité de caisse, les Trésoriers Payeurs Généraux jugent de l'opportunité de la mise à disposition des fonds ; < des exécutifs communaux ont été renouvelés dans la plupart des Communes, ce qui appelle de nouvelles actions de sensibilisation sur l'arrêté conjoint. Ce travail a déjà été entrepris par mes services déconcentrés. - Les ressources financières ont été mobilisées à temps et les budgets disponibles ont permis de couvrir l'activité
<p>Perspectives 2015</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Reformulation des indicateurs en 2014 ; - Poursuite des opérations de classement des forêts communales et d'attribution des forêts communautaires ; - Poursuite des missions de sensibilisation des nouveaux exécutifs communaux ; - Poursuite des missions d'évaluation du pourcentage de recettes investi dans les projets de développement.

Action 07 REBOISEMENT ET RÉGÉNÉRATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES

OBJECTIF	Augmenter les surfaces de plantations forestières							
Indicateur	Intitulé:		Superficie des surfaces de plantations				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100 %	
	Unité de mesure		ha					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		19721.19921875					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		25637.625					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		24373,79 ha(800 millions de FCFA accordés pour la réalisation de 2000 ha de plantation)					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	142 000 000	142 000 000	134 734 291	134 734 291	93 329 543	84 180 712	69,3 %	62,5 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Mode de gestion des subventions pour le reboisement (délégation des crédits aux Délégués Régionaux des Forêts et de la Faune)							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - 142 acteurs (88 communes, 50 GIC/ONG/Associations, 03 chefferies) ont bénéficié des subventions d'un montant total 600 000 000 FCFA pour la réalisation de 1500 ha de plantation ; - l'ANAFOR a reçu une subvention de 200 millions FCFA du MINFOF pour la réalisation de 500 ha de plantation; - 70 acteurs (communes, GIC/ONG/Associations, Chefferie) ont bénéficié d'un appui de 70 000 000 FCFA pour l'entretien de 281 000 jeunes arbres ; 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - L'indicateur a été reformulé pour évaluer le montant des subventions accordées par le MINFOF aux acteurs de reboisement pour la réalisation des plantations. - La gestion des appuis aux reboisements a été confiée aux Délégués Régionaux des Forêts et de la Faune. C'est ainsi qu'ils sont désormais billeteurs ad hoc des subventions dans les Régions ; - Le processus de reboisement par les communes et autres acteurs a connu un engouement considérable ; - Le processus de reboisement est participatif et est envisagé dans une vision globale d'aménagement ; - Les ressources financières ont été mobilisées à temps et les budgets disponibles ont permis de couvrir l'activité. 							
Perspectives 2015	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de la subvention des activités de reboisement ; - Poursuite des missions de suivi et de contrôle des activités de plantation ; - Réflexion pour le repositionnement de l'Etat dans la conduite des grands projets de reboisement. 							

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 962

SÉCURISATION ET VALORISATION DES RESSOURCES
FAUNIQUES ET DES AIRES PROTÉGÉES

Responsable du programme

LEKEALEM JOSEPH
Directeur de la Faune

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Gérer durablement et valoriser la faune et les aires protégées.	
Indicateur	Intitulé:	Contribution aux recettes fiscales sous sectorielles
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	5.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	10.0
	Année cible:	2014
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: AMÉNAGEMENT DES ZONES DE CHASSE Action 02: VALORISATION DES RESSOURCES FAUNIQUES Action 03: CRÉATION, SÉCURISATION ET AMÉNAGEMENT DES AP Action 04: VALORISATION ET PROMOTION DES AP Action 05: DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET FINANCEMENT DURABLE DES AIRES PROTÉGÉES	
DOTATIONS INITIALES	AE 4 975 687 000	CP 4 975 687 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	LEKEALEM JOSEPH, Directeur de la Faune	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 962 du Ministère des Forêts et de la Faune au cours de l'année 2014 a été implémenté d'une part dans un contexte marqué par la baisse de l'activité cynégétique due à l'insécurité dans la partie septentrionale, la menace de l'épidémie Ebola, ce qui a conduit les pays de l'Union Européenne à placer cette zone dans la liste rouge interdite de séjour pour leurs ressortissants et d'autre part par, par l'envahissement massif des AP par des bergers transhumants venants des pays étrangers pour la plupart, l'orpaillage clandestin, la pression des déplacés et les réfugiés qui impactent négativement sur les ressources des aires protégées.

Le plan d'urgence élaboré en 2012 pour la sécurisation des aires protégées a demeuré le fil conducteur des activités prioritaires de ce programme, dans la prise en compte de la mise en place des infrastructures et équipements, le renforcement des effectifs et de leurs équipements individuels adéquats ainsi que la coopération intersectorielle.

L'amélioration de la contribution de la faune et des aires protégées dans l'économie nationale est l'objectif majeur poursuivi par le sous-secteur. Pour un montant d'un milliard FCFA de recettes liées à la faune et des aires protégées en 2012, l'on a observé une chute progressive de ce montant quoique dérisoire en 2013 et 2014. Il est évident que ce chiffre pourrait être revu à la hausse au regard de la richesse éco systémique que regorge le Cameroun et des actions de sécurisation et de valorisation de la faune et des aires protégées qui y sont menées.

C'est ainsi qu'en dehors des actions prescrites par le plan d'action d'urgence qui doivent contribuer à améliorer significativement le paysage touristique des aires protégées, le

programme 962 a envisagé l'élargissement de l'assiette fiscale à travers la création de nouvelles zones de chasse, l'élaboration des plans de gestion de ces zones de chasse, la cogestion avec les communautés territoriales décentralisées, la perspective de révision de la loi des finances par rapport aux différentes taxes liées à l'exploitation de la faune qui sont moins élevées comparativement aux autres pays africains.

La poursuite de la mise en place du processus allant vers l'implication des collectivités territoriales décentralisées et les communautés riveraines dans la gestion des ressources fauniques et des aires protégées et le souci d'accroître la contribution des recettes fiscales et parafiscales du sous-secteur a également constitué le souci du programme.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

Le taux de réalisation du Programme 962 obtenu au 31 décembre 2014 est de **98,17 %**. Sur les cinq (5) actions du programme, cinq (5) résultats étaient attendus et les scores obtenus se présentent de la manière suivante :

- Trois (3) indicateurs ont atteint un score de plus de 100 % de réalisation (nombre de plans de gestion élaborés et mis en œuvre, superficie des surfaces des Aires Protégées sous aménagement, et le volume des financements mobilisés ;
- Deux (2) indicateurs non atteints présentent respectivement des scores de 92,10 et 98,75 %, pour les indicateurs (valeur économique de la faune dans le sous secteur, et le nombre des visiteurs dans les aires protégées..

L'objectif étant de gérer durablement et de valoriser la faune et les aires protégées est décliné en 05 actions ci-après :

- Action 01 : Aménagement des zones de chasse
- Action 02 : Valorisation des ressources fauniques
- Action 03 : Création, Sécurisation et Aménagement des Aires protégées
- Action 04 : Promotion et Valorisation des Aires Protégées
- Action 05 : Développement institutionnel et financement durable de la faune et des Aires Protégées

Action 1 : L'action aménagement des zones de chasse s'est appesantie sur l'élaboration des plans de gestion des zones de chasse, la lutte anti braconnage (patrouilles et opérations coup de poing) dans les zones de chasse. Cette activité qui n'avait pas pu se réaliser en 2013 a connu un regain de réalisation au cours de l'année 2014. De 0 plan de gestion élaboré 2013, on est passé à 06 plans de gestion pour une superficie de 722 628 ha.

Cette action contient des financements des sources du budget de fonctionnement et du Fonds spécial de protection de la faune. Pour un crédit de paiement au budget de fonctionnement de 106 000 000FCFA, cette action a connu une consommation de 87059993 FCFA, soit un taux de consommation de 82,13%avec un taux de réalisation de l'indicateur100%.

Action 2 : L'action valorisation des ressources fauniques concerne les activités liées à

l'amélioration des recettes fauniques. Cette action est majoritairement financée par le Fonds Spécial de Protection de la Faune. Les résultats atteints en 2012 et 2013 étaient respectivement d'un milliard FCFA et 990 325 275 FCFA de recettes. En 2014, la prévision d'atteinte de l'objectif était de 1 milliard FCFA, pour un résultat de 921 041 287 FCFA, soit un taux de réalisation technique de 92,10 %. La contre-performance s'explique par :

- Insécurité dans la partie septentrionale et la bande est du territoire national, ayant conduit la mise au rouge du bassin du lac Tchad par les pays de l'Union Européenne ;
- La menace de l'épidémie d'Ebola ;
- Conflit sur l'utilisation de l'espace rural, Empiètement des aires protégées (mines, transhumance, agriculture, villages...)

Action 3 : L'action création, sécurisation et aménagement des aires protégées est l'action autour de laquelle est concentrée l'essentiel des investissements du programme. En 2014, de nombreux investissements ont été inscrits pour la mise en œuvre du Plan d'Action d'Urgence des Aires Protégées et des plans d'aménagement. Il s'est agi de la construction de la base vie du Sanctuaire à gorille de Mengame, l'achèvement de la base vie du parc national de la Mvallée du Mbéré, la construction des postes avancés dans les parcs nationaux de Bouba Ndjidda, Nki, Boumba Bek, Campo Ma'an, l'achat des véhicules et des motos tout terrains, l'achat des uniformes complets pour les écogardes.. Sur tous ces projets, qui pour la plupart ont connus un début de réalisation, le regret se situe cependant pour les projets de construction des postes avancés de Bouba Ndjidda, Nki et Boumba Bek et de base vie du Sanctuaire à Gorille de Mengame qui n'ont véritablement pas démarrés et pour lesquels des contrats avec des adjudicataires ont été résiliés. Le pourcentage de consommation du budget de cette action est de 77,07%.

La valeur de l'indicateur de référence de la superficie d'aires protégées sous aménagement était de 2 471 108 ha en 2012, une projection de 3100 000 ha a été programmée en 2014 pour un résultat de 3 151 447 ha de superficie sous aménagement des aires protégées , ce qui représente un taux de réalisation de 101,65%.

Action 4 : L'action valorisation et promotion des aires protégées concerne les activités de fonctionnement des aires protégées afin de garantir leur fonction. Le montant alloué était de 563 000 000 FCFA pour un taux de consommation du budget de 95%.

L'objectif de cette action étant d'améliorer l'attractivité des aires protégées, les résultats obtenus lors des années 2012 et 2013 indiquaient le nombre de visiteurs dans les aires protégées respectivement de 100 000 et 129 592 visiteurs. Il était projeté d'atteindre en 2014, 130000 visiteurs pour un résultat de 128 387 visiteurs en 2014, soit un taux de réalisation de 98,75%.

Action 5 : L'action Développement institutionnel et financement durable des aires protégées implique non seulement les activités de financement de la Direction de la Faune et des Aires Protégées et ses Sous directions mais aussi, le fonctionnement de l'Ecole de Faune de Garoua.

Un seul projet avait été inscrit dans cette action. Il s'agissait de l'équipement de la Direction de la Faune et mobiliers de bureau et en matériels information. Ce projet a été réalisé et réceptionné. Le taux de consommation du budget a été de 93,78 %.

Pour ce qui est de la performance de cette action, dont le premier pan était d'aboutir à la création de l'Office National des Aires Protégées (ONAP), le dossier est transmis aux Services du Premier Ministre depuis 2013.

En ce qui concerne la mobilisation des fonds pour le financement de l'organe de gestion de la Faune et des aires protégées, la valeur de référence était de 5 milliards en 2012, les prévisions étaient de 7,131 milliards en 2013. Le montant mobilisé en 2014 était de 9 475 886 422 F.CFA soit un taux de réalisation de 89%.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	921 041 287 FCFA	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	98,17%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 4 889 771 989	CP 4 889 771 989
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 85 915 011	Ecart CP 85 915 011
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 3 940 786 715	CP 4 836 744 938
TAUX DE CONSOMMATION	80,6 %	98,9 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<ul style="list-style-type: none"> - Deux (2) marchés de construction des postes avancés inscrits dans le BIP pas exécutés soit un montant de 165049500 FCFA : - 01 marché de construction de la base vie du sanctuaire à Gorille de Mengamé non exécuté, - marché résilié (50 000 000 FCFA) - Insécurité dans la partie septentrionale ; - Menace de l'épidémie Ebola - Phénomène de braconnage. - Empiètements divers des Aires Protégées (Orpaillage, transhumance transfrontalière etc.). 	
PERSPECTIVES 2015	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du suivi du recouvrement des recettes fiscales ; - Informatisation de la gestion du Fonds Faune ; - Délégation des marchés de construction des bases vies et postes avancés aux communes. 	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 AMÉNAGEMENT DES ZONES DE CHASSE									
OBJECTIF	Elaborer et mettre en œuvre les plans de gestion des zones de chasse								
Indicateur	Intitulé:	nombre de zone de chasses (ZIC et ZICGC) sous aménagement					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 120%		
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2013							
	Valeur de référence:	5.0							
	Année cible:	2016							
	Valeur Cible	12.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	6							
Indicateur	Intitulé:	nombre de plans de gestion mis en œuvre					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 120%		
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2013							
	Valeur de référence:	2.0							
	Année cible:	2016							
	Valeur Cible	8.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	2							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	106 000 000	106 000 000	90 859 993	90 859 993	88 999 957	88 329 956	98 %	97,2 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la collecte des recettes - Renforcement de la sécurisation des ZIC) - Canevas d'élaboration des plans de gestion disponible. 								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration et validation de 06 plans de gestion des ZIC) ; - Mise en œuvre de la stratégie nationale de Lutte anti braconnage - 10 réunions d'information sur les questions de lutte anti braconnage tenues dans les 10 régions <ul style="list-style-type: none"> - 06 opérations coup de poing réalisées dans les centres urbains (Douala, Yaoundé, Garoua, Bamenda, Buea, Ebolowa) 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la sécurisation des ZIC - canevas d'élaboration des plans de gestion disponible. 								
Perspectives 2015	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration de neuf (09) plans de gestion - Mise en œuvre de deux (09) plans de gestion en 2015 								

Action 02 VALORISATION DES RESSOURCES FAUNIQUES

OBJECTIF	Augmenter la contribution du secteur faune à l'économie National							
Indicateur	Intitulé:		valeur économique de la faune dans l'économie nationale				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 92,10%	
	Unité de mesure		Mln					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		12000.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		20000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		921 041 287 FCFA					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	46 000 000	46 000 000	46 000 000	46 000 000	42 000 000	42 000 000	91,3 %	91,3 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Phénomène de grand braconnage transfrontalier - Insécurité dans la partie septentrionale 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - 921 041 287 FCFA de recettes fauniques (taxes d'affermage, de capture, d'exportation, droits des titres, etc.) ; - Acquisition de deux véhicules 4x4 - 389 Permis de chasse sportive délivrés, - 01 permis de capture délivré- - 19 licences de guide-chasse délivrés - 12 licences de guide-chasse assistant délivrés - 01 licence de chasse cinématographique professionnelle délivrée - 10 permis de recherches délivrés - 271 animaux abattus - 15 permis de collecte délivrés 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - le grand braconnage transfrontalier qui a créé l'insécurité dans et autour des Parcs Nationaux de BOUBA NDJIDDA, BENOUE et FARO; et des ZIC - l'envahissement de certaines zones de chasse par les bergers transhumants et l'orpaillage clandestin ; - Menace de l'épidémie Ebola - Inactivité d'un grand nombre des zones de chasse à gestion communautaire 							
Perspectives 2015	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le suivi du recouvrement des recettes fauniques (tribunaux) - Il est envisagé une meilleure maîtrise des entrées et recettes dans les parcs désormais. - la poursuite des aménagements et d'infrastructures dans les aires protégées majeures et - la mise en œuvre des plans de gestion des ZIC 							

Action 03 CRÉATION, SÉCURISATION ET AMÉNAGEMENT DES AP

OBJECTIF	élaborer et mettre en œuvre les plans d'aménagement des AP majeurs								
Indicateur	Intitulé:	superficies d'aire protégées sous aménagement						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 101%	
	Unité de mesure	ha							
	Année de référence:	2013							
	Valeur de référence:	2500000.0							
	Année cible:	2016							
	Valeur Cible	4000000.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	3 151 447 ha							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 279 020 000	2 279 020 000	2 224 020 000	2 224 020 000	1 308 206 423	2 015 743 860	58,8 %	90,6 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Poursuite de la collaboration avec les organes d'appui de la conservation des ressources fauniques								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de gestion de l'hippopotame réalisé - 04 véhicules 4x4, 15 motos TT, 03 embarcations motorisées acquises et affectées dans les aires protégées; - 01 base-vie achevée (Vallée du Mbéré) ; - 01 poste avancé construit et réceptionné (Campo MA'AN) - 03 plans d'Aménagement révisés (PN WAZA, PN CAMPO MA'AN et LOBEKE), soit une superficie totale de 737819 ha. - 02 plans d'aménagement élaborés (PN Mt Cameroun, Sanctuaire à gorille de MENGAME), - 1 000 uniformes complets pour les écogardes acquis - dix (10) comités régionaux de lutte Anti Braconnage tenus; 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - 01 marché de construction de la base vie du sanctuaire à Gorille de MENGAME non exécuté, marché résilié montant :(50 000 000 FCFA) - 02 marchés de construction de 4 postes avancés dans les PN Nki et Boumba Bek non exécutés montant : 165 049 500 FCFA 								
Perspectives 2015	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition de deux véhicules pick-up - Poursuite de la construction de 05 bases vie dans PN BENOUE, MPEM et DJIM, BAKOSSI, Réserve de biosphère du Dja et le Sanctuaires à gorille de MENGAME - Acquisition de 1000 uniformes complets - Délégation des constructions dans les AP aux communes territorialement compétentes 								

Action 04 VALORISATION ET PROMOTION DES AP

OBJECTIF	élaborer et mettre en œuvre des plans marketing des AP							
Indicateur	Intitulé:		nombre de visiteur dans les aires protégées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 98,75%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		115000.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		500000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		128 387 visiteurs					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	563 000 000	563 000 000	563 000 000	563 000 000	535 688 339	562 578 819	95 %	99,9 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Empiètement des AP - Mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre le braconnage 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Plus de 1006 patrouilles réalisées dans les AP - 21 opérations coups de poing réalisées (124 PV dressés, 93 fusils saisis, 544 campements détruits, 420 cartouches saisis, 1087 câbles d'aciers saisis, 05 groupes électrogènes, 17 motos, 16 appareils/accessoires - Orpailages, 02 chaines musicales, 17 lampes frontales, 16 machettes, 15 couteaux, - 20 machettes, 30 couteaux, 40 pointes d'ivoire et 09 queues d'éléphants, plus 1800 kg de viande saisis; 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Inexistence d'une stratégie de valorisation des AP							
Perspectives 2015	<ul style="list-style-type: none"> - Début de l'élaboration des plans marketing des AP - Entrées gratuites exceptionnelles pour les élèves de la maternelle et du primaire dans les zoos de LIMBE, GAROUA et YAOUNDE 							

Action 05 DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET FINANCEMENT DURABLE DES AIRES PROTÉGÉES										
OBJECTIF	mettre en place et assurer le fonctionnement de l'office national des AP									
Indicateur	Intitulé:	l'ONAP est fonctionnel							TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 103,67%	
	Unité de mesure	%								
	Année de référence:	2013								
	Valeur de référence:	0.0								
	Année cible:	2016								
	Valeur Cible	100.0								
	Réalisation exercice (Résultat technique):	9 475 886 422 F.CFA								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	1 981 667 000	1 981 667 000	1 965 891 996	1 965 891 996	1 965 891 996	2 128 092 303	100 %	108,3 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Partenariat avec les la coopération allemande et les ONG de la conservation									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Projet de texte de création de l'office national des aires protégées transmis aux Services du Premier Ministre - Achat du mobilier de bureau - Achat du matériel informatique - 2320 dossiers traités (804 dossiers CITES) - 79 élèves retenus et inscrits à l'école de faune Plus de 50 missions effectuées									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Capitalisation des financements de certains partenaires techniques de la conservation : ProPSFE (PSMNR), PACEBCO, UICN, WWF, WCS...									
Perspectives 2015	Etude sur la mise en place d'un mécanisme de financement durable de la faune et des aires protégées									

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.4. PROGRAMME 963

VALORISATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES LIGNEUSES ET
NON LIGNEUSES

Responsable du programme

MAHAMAT HABIBOU

Directeur de la Promotion et de la Transformation des Produits Forestiers

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Optimiser l'utilisation des ressources ligneuses et non ligneuses	
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'emplois directs des filières bois et produits forestiers non ligneux.
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	23000.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible Année cible:	30000.0 2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: PROMOTION DES ESSENCES ET COMMERCIALISATION DU BOIS Action 02: ENCOURAGER L'INTENSIFICATION DE LA VALORISATION DU BOIS Action 05: DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES BOIS ÉNERGIE Action 06: DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES PFNL	
DOTATIONS INITIALES	AE 2 423 693 219	CP 2 423 693 219
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MAHAMAT HABIBOU, Directeur de la Promotion et de la Transformation des Produits Forestiers	

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Les résultats de l'étude sur l'importance économique et sociale du secteur forestier et faunique au Cameroun réalisé par le CIFOR sur la commande du MINFOF ont permis de revisiter le nombre d'emplois directs fournis par l'exploitation du bois. Ces emplois directs qui ont été estimés à 23 000 en 2012 et atteints 25 000 en 2013 devraient augmenter pour atteindre une valeur de 27 000 emplois en 2014. Cet accroissement visé est tributaire de l'augmentation de la valeur ajoutée par l'exportation des produits finis, du rendement matière en usine, et de la promotion des produits forestiers.

La loi forestière et ses textes subséquents ont prescrit la transformation de tous les bois récoltés pendant l'exploitation. Cependant, le pourcentage de transformation est encore inférieur à 70% dans notre pays. Pour atteindre cet objectif, les effets visés par le programme 963 en 2014 sont l'élargissement de la gamme des essences exploitées par l'utilisation des essences peu connues au niveau national et international, l'approvisionnement du marché intérieur de bois par du bois légal, la diversification des produits transformés localement, la gestion durable du bois énergie et des produits forestiers non ligneux (PFNL).

Sur le plan artisanal, et donc l'essentiel des produits est destinés au marché intérieur, non seulement les acteurs doivent accepter de changer de système de production pour désormais travailler dans la légalité, ils doivent également améliorer leur compétitivité, la qualité des produits et la fiabilité des services. Aussi, La restructuration du Centre de Promotion du Bois en vue de sa modernisation permettra la maîtrise des méthodes modernes de transformation du bois. On prévoit la préparation en partenariat avec l'ANOR, l'homologation des normes de séchage de bois et de classification des grumes pour garantir la qualité des produits bois. Cependant, le renforcement des capacités des artisans par des formations sur des thèmes

ciblés est nécessaire. On imagine pouvoir passer d'une moyenne actuelle de rendement matière en usine de 35 % à une moyenne de l'ordre de 40 % (rendement matière de transformation).

L'approvisionnement des foyers en bois énergie dans la zone septentrionale par la gestion des massifs forestiers existants et le reboisement. Quant aux produits forestiers non ligneux (PFNL), l'organisation et la formation des acteurs, l'augmentation des quantités des PFNL à l'export et dans le marché local permettront d'accroître leur valeur et relever leur contribution à la sécurité alimentaire et à la promotion de l'auto emploi par la création des PME spécialisées.

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

Le taux de réalisation du Programme 963 obtenu au 31 décembre 2014 est de **94,36 %**. Sur les quatre (4) actions programmées, huit (8) résultats étaient attendus et les scores obtenus se présentent de la manière suivante :

- sept (7) indicateurs ont atteint un score de plus de 100 % de réalisation, parmi lesquels, trois (03) ont atteint les cibles visées en 2015 cette année ;
- un (1) indicateur non atteint présente un score de 55%.

En effet, la commercialisation de 720 595 m³ des essences de promotion, 429 567 m³ de bois légal ont été mis sur le marché national, 470 artisans formés aux métiers bois, le rendement matière moyen en usine évalué à 44,8%, 15 204 tonnes métriques de bois de feu mis sur les marchés dans les Régions du Nord et de l'Extrême-Nord, 1 272 tonnes métriques de charbon de bois ont été produit à partir des rebuts de scierie dans la Région de l'Est et la valeur des Produits Forestiers Non Ligneux estimée à 27,3 milliards sur le marché local.

En ce qui concerne l'accroissement de la valeur des PFNL de 1,6 milliards à l'exportation, le niveau d'atteinte du résultat programmé pour cette activité est de 55%. En effet 6 475 tonnes de PFNL ont été exportés pour une valeur estimée à 7,47 milliards avec une attribution de 12 688 tonnes de produits par le MINFOF pour le compte de 2014. Il est à noter qu'en dehors des difficultés de captage de toutes les statistiques d'exportation à cause de la prédominance du secteur informel, la légère baisse des quantités et des revenus d'exportation observée, est due pour l'essentiel à la fermeture temporaire de la frontière Cameroun-Nigéria principal importateur desdits produits. Toutefois la cible visée en 2015 est approchée de 85%.

Quant au nombre d'emploi, l'évaluation des unités de transformation des produits forestiers, le décompte dans les sociétés d'exploitation forestière et valorisation des PFNL a permis d'estimer les emplois directs.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	27 000 Emplois	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	100%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 2 397 802 421	CP 2 397 802 421
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 25 890 798	Ecart CP 25 890 798
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 361 325 990	CP 2 527 743 231
TAUX DE CONSOMMATION	98,5 %	105,4 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<ul style="list-style-type: none"> • Capitalisation des résultats de l'étude relative à l'importance économique et sociale du secteur forestier et faunique au Cameroun (CIFOR, juillet 2013) liés aux emplois dans le secteur forestier • Mise en place des mécanismes essentiels (Plate forme logicielle, fiches de collecte, base de données) aux fins de capter les informations statistiques des emplois créés et des ressources ligneuses et non ligneuses 	
PERSPECTIVES 2015	<ul style="list-style-type: none"> - Encouragement et accompagnement à la création d'au moins dix (10) Entreprises forestières demandeuses en vue de capter le flux d'emplois généré dans le secteur forestier - Réalisation d'une étude analytique sur les emplois créés et défalqués dans l'optique d'identifier le nombre d'emplois réels maintenus - Poursuite de la réalisation des activités des Actions contribuant au développement de la croissance et de l'emploi - Promotion de l'auto-emploi dans l'animation des foires du MINFOF. 	

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 PROMOTION DES ESSENCES ET COMMERCIALISATION DU BOIS									
OBJECTIF	Organiser la commercialisation des bois légaux sur le marché intérieur								
Indicateur	Intitulé:	Volume de bois légal vendu sur le marché intérieur						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 120%	
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2012							
	Valeur de référence:	10.0							
	Année cible:	2014							
	Valeur Cible	45.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	53,7% soit 429 567 m3 de bois légal mis sur le marché local							
Indicateur	Intitulé:	Volume des essences commercialisées						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	m3							
	Année de référence:	2012							
	Valeur de référence:	497000.0							
	Année cible:	2014							
	Valeur Cible	655000.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
OBJECTIF	Promouvoir l'élargissement de la gamme des essences commercialisées								
Indicateur	Intitulé:	Volume des essences de promotion commercialisées						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 110 %	
	Unité de mesure	m3							
	Année de référence:	2012							
	Valeur de référence:	497000.0							
	Année cible:	2014							
	Valeur Cible	580000.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	720.595 m3 d'essences de promotion commercialisées;							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	88 000 000	88 000 000	85 009 998	85 009 998	63 893 062	57 619 994	75,2 %	67,8 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Désignation du Point Focal et des Chefs d'Antennes régionales du MIB - Création du Comité d'actualisation de la liste des essences de promotion et du Comité de suivi des activités du MIB - Litige foncier sur les sites physiques identifiés de YAOUNDE, NGAOUNDERE ET BERTOUA empêchant la sécurisation et la continuation de l'aménagement desdits sites. - Engorgement de parc à bois du Port de Douala empêchant le volume de bois exporté et favorisant l'explosion du bois dans le marché local. 								

<p>ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Projet de révision de l'arrêté 2001 sur la classification des essences de promotion transmis à la Primature pour Visa. - Participation du MINFOF à cinq (05) foires nationales et internationales (« PROMOTE 2014 » Yaoundé, « DUBAI », FIDD, SAGO, EXPO bois de Paris) - Organisation du « Marché Intérieur du Bois » (MIB) : <ul style="list-style-type: none"> o Elaboration de la plateforme logicielle pour la gestion du MIB o Acquisition des équipements informatiques des antennes MIB (6 ordinateurs complets, onduleurs, et 03 laptops) o Elaboration du guide explicatif des procédures du MIB o Sécurisation de deux (02) marchés (Doyang et Maroua) de vente de bois de chauffage o Identification des sites physiques potentiels dans 04 villes : BAFOUSSAM (Ouest), BAMENDA (Nord-Ouest), MAMFE et EKOOCK (Sud-Ouest). - Démarrage de la construction de l'immeuble siège COMIFAC <ul style="list-style-type: none"> o Réalisation de l'étude architecturale de la construction de l'immeuble siège de la COMIFAC o Réalisation de la maîtrise d'œuvre pour les travaux de construction de l'immeuble siège de la COMIFAC o Réalisation du contrôle technique de normalisation des risques pour les travaux de construction de l'immeuble siège de la COMIFAC - Travaux de construction de l'immeuble siège de la COMIFAC entrepris.
<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Un accent a été mis sur l'organisation des réunions de concertation, la formation des chefs d'antennes MIB et des missions de collecte d'informations sur les essences de promotion et de commercialisation du bois - Le MINFOF a honoré plusieurs sollicitations aux participations des foires nationales et internationales aux fins de promouvoir les essences camerounaises ligneuses et non ligneuses - Un consultant national a été recruté en vue de l'actualisation de la liste des essences de promotion assortie d'un projet d'arrêté de classification des dites essences, un groupe de travail a été mis en place pour plancher sur les travaux du consultant et un atelier de validation a été tenue. - Un prestataire a été recruté pour la construction de l'immeuble siège COMIFAC.
<p>Perspectives 2015</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Consolidation des acquis de 2014 et Poursuite de l'actualisation de la liste des essences de promotion ; - Poursuite de la promotion du bois camerounais sur le plan national, régional, sous régional et international ; - Opérationnalisation du marché intérieur du bois (MIB) et développement d'une stratégie d'approvisionnement du MIB ; - Elaboration d'un projet pilote de gestion du MIB, découlant des enseignements/difficultés enregistrés dans le processus d'opérationnalisation dudit MIB.

Action 02 ENCOURAGER L'INTENSIFICATION DE LA VALORISATION DU BOIS

OBJECTIF	Améliorer la compétitivité des artisans bois							
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'artisans formés au CPB					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 104.5 %	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	50.0						
	Année cible:	2014						
	Valeur Cible	450.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	470 artisans formés						
Indicateur	Intitulé:	Rendement matière en usine					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2013						
	Valeur de référence:	30.0						
	Année cible:	2014						
	Valeur Cible	45.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
OBJECTIF	Accroître les rendements matières dans les chaînes industrielles de transformation							
Indicateur	Intitulé:	Pourcentage d'augmentation du rendement matière en usine					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 112%	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	30.0						
	Année cible:	2014						
	Valeur Cible	40.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	44,8 % rendement matière en usine						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	485 326 219	485 326 219	474 875 424	474 875 424	459 556 086	463 020 903	96,8 %	97,5 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Animation du Comité d'élaboration de la carte des Unités de Transformation du Bois - Animation du Comité Technique 49 chargé de l'élaboration des normes des produits et procédés bois - Existence du Plan d'Industrialisation du Secteur Bois (PISB) - Existence du Rapport d'Etude sur la Restructuration du Centre de Promotion du Bois - Accompagnement de l'Assistance Technique auprès de la DPT - Fermeture temporaire de la frontière Cameroun-Nigéria sur la question de la Secte Islamique BOKOHAM empêchant le transit du bois vers le Nigéria, grand consommateur du bois blanc. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un catalogue des unités de transformation du bois (UTB) - Elaboration des projets de texte relatif à l'accès à la ressource légale dans le MIB, à la création d'un fonds d'investissement des artisans/PME et à la création d'une école sous régionale pour la transformation plus poussée du bois. Lesquels textes ont été transmis à la primature pour visa. - Elaboration du « draft 1 » des normes de séchage du bois et du « draft zéro » des normes de cubage et de classements des grumes. - Première année d'exécution et d'opérationnalisation des activités de l'Assistance Technique à la DPT (2014-2015) - Evaluation du rendement matière en usine à hauteur de 44,8%. - Formation de 470 artisans en séchage du bois et en fabrication des ouvrages en Bois Massifs Reconstitué (BMR) 							

<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation et encadrement des responsables des UTB sur la nécessité de développer leurs entreprises dans la légalité - Formation additionnelle de 20 artisans par rapport à la cible fixée de 450 sous leur propre demande. - Appui du projet PCFC pour la formation de 190 artisans en menuiserie. - Accompagnement à la création de 10 nouvelles Entreprises forestières (Attestation de Détention de Matériel de Transformation de Bois (ADMTB) et Certificat d'Enregistrement en Qualité de Transformateur de Bois (CEQTB)) - Réalisation de deux (02) ateliers de validation des drafts des normes de séchage de bois et de cubage/classements des grumes - Réalisation des travaux de quatre (04) groupe de travail et une séance (01) de validation desdits travaux sur la transformation plus poussée du bois - Accompagnement de l'Assistance Technique dans la mise en œuvre des activités de la DPT
<p>Perspectives 2015</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des acteurs de la filière bois en vue de poursuivre la mise en œuvre du plan d'industrialisation du secteur bois - Equipement en matériels techniques du Centre de Promotion du Bois (CPB) en vue de sa restructuration effective - Poursuite du renforcement des capacités techniques et matérielles des industriels et des artisans du bois - Homologation des normes de séchage du bois et de cubage/classements des grumes - Elaboration de la carte physique des UTB - Elaboration d'un texte réglementant la transformation in situ, des rebuts d'exploitation forestière, découlant du besoin d'augmentation des rendements matières et d'approvisionnement légal du MIB. - Sensibilisation et formation des acteurs de la filière bois dans le remplissage des documents sécurisés et statistiques en vue de produire des données fiables et à temps réels - Elaboration d'au moins quatre (04) catalogues régionaux et actualisation du catalogue national des UTB au Cameroun

Action 05 DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES BOIS ÉNERGIE

OBJECTIF	Accroître l'offre de bois énergie légal sur le marché							
Indicateur	Intitulé:	Quantité de bois énergie mis sur le marché en stère équivalent bois rond					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 101.36%	
	Unité de mesure	t						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	11372.0						
	Année cible:	2014						
	Valeur Cible	15000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	15.204 tonnes métriques de bois de feu mis sur les marchés (Nord et Extrême-Nord) en 2014						
Indicateur	Intitulé:	Quantité de bois énergie mis sur le marché en stère équivalent bois rond					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 149.64 %	
	Unité de mesure	t						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	214.1999969482422						
	Année cible:	2014						
	Valeur Cible	850.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	1272 tonnes de charbons produits avec les déchets de scieries dans les régions de l'Est et Sud						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	40 500 000	40 500 000	35 999 999	35 999 999	35 959 842	35 869 845	99,9 %	99,6 %
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Document du Projet pilote de gestion du bois énergie existant et mis en œuvre - Création et animation d'un comité national de bois énergie - Prédominance du secteur informel surtout dans les Régions hors Projet bois énergie - Faible encadrement de l'activité par la loi forestière de 94 actuelle et des propositions d'amendement de la dite loi a été transmise à la Primature pour visa - Au fur et à mesure des opérateurs de cette filière augmentent sans une réelle traçabilité de leurs activités. 							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des activités du Projet pilote de gestion et de reboisement de la filière bois énergie dans les Régions de l'Extrême-Nord et Nord du Cameroun est comme suit : <ul style="list-style-type: none"> o Matérialisation de 13 bassins sur 20 Identifiées, par la pose des plaques de signalisation o Reboisement de 51,2 ha ; o 17 conventions d'assistance signées avec plusieurs acteurs ; o 05 communes accompagnées pour un (01) marché urbain sécurisé ; o 04 marchés ruraux construits ; o 01 organisation des acteurs légalisée o 04 nouvelles communautés accompagnées dans le processus d'obtention des forêts communautaires pour production du bois énergie o Définition des conditions d'exploitation du bois énergie o Accompagnement des communautés dans la gestion des bassins de production du bois énergie o Réalisation et diffusion d'un documentaire sur le projet et thématique bois énergie par la CRTV - Carbonisation des rebuts dans neuf (09) scieries (SFID, SFIL, ALPICAM, CFC, GRUMCAM, SEFAC, STBK, WIJMA, CFK) et production de 1 272 tonnes métriques de charbon 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre des activités du Projet bois énergie surtout dans les Régions du Nord et de l'Extrême-Nord - Attente de la révision de la loi forestière pour réglementer la production du bois énergie 							

Perspectives 2015	<ul style="list-style-type: none">- Collecte des données de consommation du bois énergie étendue à toutes les Régions- Appui à la transformation et à la commercialisation du bois énergie- Professionnalisation des acteurs de la filière bois énergie- Extension du projet de carbonisation des rebuts des scieries autour des grandes villes- Gestion communautaire du bois énergie
-------------------	--

Action 06 DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES PFNL

OBJECTIF	Organiser et professionnaliser les filières PFNL							
Indicateur	Intitulé:		Valeur des PFNL exportés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 55 %	
	Unité de mesure		Mds					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		12.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		14.5					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		7.47 milliards pour 6.475 tonnes de PFNL exportés					
Indicateur	Intitulé:		Valeur des PFNL mis sur le marché local				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 124 %	
	Unité de mesure		Mds					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		17.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		22.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		Valeur des PFNL mis sur le marché local, estimée à 27,3 milliards					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 809 867 000	1 809 867 000	1 801 917 000	1 801 917 000	1 801 917 000	1 971 232 489	100 %	109,4 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Animation du Comité Consultatif National des PFNL - Ratification du Cameroun à INBAR - Prédominance du secteur informel - Faible encadrement de l'activité par la loi forestière de 94 actuelle et des propositions d'amendement de la dite loi a été transmise à la Primature pour visa - Consommation très prisée des PFNL au Cameroun et dans la Sous-Région (Nigéria, Gabon...) - Fermeture temporaire de la frontière Cameroun-Nigéria sur la question de la Secte Islamique BOKOHAM, empêchant le transit des PFNL vers le Nigéria, grand consommateur du Gnetum. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration des propositions d'amélioration de textes dans le projet de la loi forestière de 1994 en révision - Tenu d'un Comité Consultatif National du PND des PFNL sur les orientations de gestion des PFNL - Elaboration d'un projet d'arrêté portant modalité d'exploitation des PFNL avec une proposition de décision sur la catégorisation des PFNL - Création et /ou Animation de 03 plateformes de concertation régionale (Sud-ouest, Est et Centre) de la gestion des PFNL - Mise en œuvre du mémorandum d'entente avec INBAR pour le Bambou et le Rotin - Elaboration des procédures de collecte de statistiques et du cahier de charges de développement de l'application informatique y relative 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Attente de la révision de la loi forestière en vue de l'allégement des conditions d'accès et de commercialisation des PFNL devant réduire la partie informelle - Prédominance du secteur informel et des multiples points de sortie au niveau des frontières 							
Perspectives 2015	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des textes réglementaires de la gestion des PFNL - Mise en place d'un système de collecte et d'analyse des données PFNLS au niveau national - Appui à l'organisation des acteurs PFNL par catégorie - Inventaire des bambous de chine dans quatre (04) Régions à fort potentiel 							

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Le bilan de mise en œuvre du PPA 2014 du Ministère des Forêts et de la Faune a permis d'opérer un rapprochement des résultats obtenus avec l'objectif stratégique du département, mais aussi d'entrevoir des perspectives à court et à moyen terme, eu égard aux leçons apprises.

De manière générale, la seconde année de mise œuvre du budget programme aura également permis au Ministère des Forêts et de la Faune d'améliorer la gestion optimale des finances publiques dans le cadre de la mise en œuvre du Nouveau Régime Financier de l'Etat.

L'élaboration laborieuse du rapport annuel de performance 2014 a connu d'amples difficultés, notamment :

- Les erreurs de formulation des libellés des indicateurs contenus dans le PPA 2014 obtenu de l'application PROBMIS ;
- l'unité de mesure desdits indicateurs était inédite ;
- l'année inscrite dans la valeur cible projetée ne renvoie pas aux principes cardinaux du Budget Programme, relativement à la décade 2013 – 2015.

Par ailleurs, le Ministère des Forêts et de la Faune a connu :

- une mobilisation tardive des financements plombant sur la mise en œuvre des activités ;
- une appropriation approximative par certains acteurs, des mécanismes d'élaboration et d'exécution du budget programme que le nouveau régime financier a mis en place ;
- une manipulation laborieuse du logiciel intégré « Programme Budget Management Information System » (PROBMIS), sans oublier le système lié aux marchés publics en pleine mutation.
- l'absence d'un manuel approprié de l'application PROBMIS ;
- une maîtrise approximative des nouvelles procédures des marchés publics tant au niveau régional qu'au niveau central par les différents intervenants ;
- un vieillissement du parc automobile (2007) tant pour les services centraux que déconcentrés ;
- l'engorgement du Port de Douala qui a eu comme conséquence la réduction des exportations de bois et par conséquent le ralentissement des activités des exploitations ;
- la restriction des crédits de paiement alloués au Ministère des Forêts et de la Faune (celle-ci ne permet pas d'exécuter à temps et à bon escient les activités programmées. Le Budget programme traduisant une obligation de résultats. Les moyens projetés n'ont pas été mis à disposition à temps pour l'exécution des activités inscrites) ;

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

En vue d'atteindre les objectifs assignés par le document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE), le Ministère des Forêts et de la Faune s'est fixé comme objectif « d'assurer la conservation, la gestion et l'exploitation durables des écosystèmes forestiers en vue de répondre aux besoins locaux, nationaux, régionaux et mondiaux des générations présentes et futures ».

Pour atteindre cet objectif, les priorités du Sous-secteur ont été axées sur :

- l'aménagement et la valorisation durables des concessions forestières, des produits de la filière bois et des produits forestiers non ligneux ;
- la promotion d'un système de gestion participative au bénéfice des communautés rurales ;
- la gestion durable du réseau d'aires protégées et des sites critiques représentatifs de la biodiversité camerounaise en vue d'une meilleure contribution à l'économie locale et nationale.

3.2. LEÇONS APPRISES

Afin d'intégrer au mieux les priorités et objectifs du DSCE, et de tendre vers plus de performance, à travers la mise en œuvre du budget programme, Le Ministère des Forêts et de la Faune envisage en 2015 :

- Assurer la gestion stratégique du sous-secteur ;
- Renforcer la coopération, le partenariat et le suivi des programmes ;
- Améliorer la gestion des Ressources Humaines ;
- Renforcer la fonction financière et améliorer la gestion des ressources matérielle et documentaire
- Promouvoir la bonne gouvernance dans le sous-secteur.

3.3. PERSPECTIVES 2015

- Nécessité d'effectuer une relecture du PPA dans l'application PROBMIS après son chargement ;
- Mise à niveau permanente des différents maillons de la chaîne, ce à quoi le Ministère des Forêts et de la Faune continuera à s'y atteler dans la limite des moyens disponibles, l'objectif ici étant de réduire autant que possible leur impact sur les cibles visées en 2015 ;
- Accompagnement des collectivités territoriales décentralisées au processus de maturation et d'exécution des projets transférés.